

Propositions anti-feu

Préservation des massifs forestiers

Un médecin sait que le pronostic se joue dans les premières minutes.
Le feu obéit à la même règle. On gagne en amont, par la prévention,
puis dans les premières minutes, par une intervention immédiate.
Passé ce délai, on ne soigne plus : on constate.

LISTE DOCTEUR FRANCE · PAUL MONTERRAT

ÉLECTIONS SÉNATORIALES DE LA GIRONDE · 27 SEPTEMBRE 2026

SOMMAIRE

I Éducation et prévention

Former les esprits avant d'avoir à mobiliser les moyens.

II Moyens et équipements pompiers

Recruter, équiper, revaloriser, et rendre aux équipes le temps qu'on leur prend.

III Stratégie de défense active

L'extinction dans l'œuf, la sécurité des équipes, les points chauds résiduels.

IV Le coût des incendies

Le désastre humain est raconté. Le préjudice financier ne l'est jamais.

EN OUVERTURE

Le temps volé aux pompiers

Une équipe immobilisée aux urgences n'est pas une équipe disponible pour un départ de feu. Avant toute dépense nouvelle, le premier gisement de moyens est là : dans le temps que le système prend aux sapeurs-pompiers déjà en poste.

78 équivalents temps plein de sapeurs-pompiers perdus en une année sur le seul département de la Gironde, uniquement en attente aux urgences. SDIS 33 · 2022 · FIABILITÉ MOYENNE	75 % des admissions pompiers au centre hospitalier de Langon dépassent trente minutes d'attente avant transfert. SDIS 33 · 2022 · FIABILITÉ MOYENNE	2 priorités portées au Sénat par la liste : la fin des déserts médicaux et la lutte contre les incendies. CIRCULAIRE DE CAMPAGNE
---	--	---

Données départementales issues des services d'incendie et de secours, sans publication nationale consolidée. Elles sont présentées comme des ordres de grandeur, à réactualiser.

Éducation et prévention

La prévention n'est pas la partie modeste du plan : c'est la seule qui agisse avant que quoi que ce soit ne brûle.

- **Informations scolaires préventives** sur les risques d'incendie et les comportements responsables, avec jumelage des établissements et des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers.
- **Inscription de la préservation des massifs forestiers** aux passeports citoyens et au futur service civique.
- **Cendrier portatif obligatoire** pour les fumeurs.
- **Extincteur obligatoire** dans tout véhicule motorisé, avec surdimensionnement pour les utilitaires et les professionnels.
- **Obligation légale de débroussaillage** assortie d'une inspection municipale annuelle des parcelles à risque.
En cas de carence, intervention des équipes municipales et répercussion sur la taxe foncière.
- **Réglementation renforcée sur les pare-feux** dans les zones forestières et autour des massifs, en coordination accrue avec l'Office national des forêts.
- **Prépositionnement de réserves d'eau** dans les secteurs exposés.
- **Bilan des caméras thermiques et des drones** déjà installés, avec relais par intelligence artificielle.
- **Information sur la toxicité des fumées** et sur les purificateurs d'air dans les locaux.
- **Bilan des plans municipaux** de réaction et d'intervention.
- **Instauration d'une journée nationale annuelle anti-incendie.**

II

Moyens et équipements des pompiers

Recruter et équiper, oui. Mais d'abord cesser de gaspiller le temps de ceux qui sont déjà là.

LA MESURE LA PLUS IMMÉDIATE

Rendre aux pompiers leur temps d'intervention

Deux leviers applicables sans dépense nouvelle : revoir les conditions d'accueil des équipes pompiers dans les établissements de soins pour éviter les pertes de temps ; encadrer par protocole la substitution ambulancière hors urgence qualifiée, en lien avec les compagnies ambulancières.

- **Campagne de recrutement** de sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, avec révision des conventions d'entreprise et inscription légale dans tous les contrats de travail.
- **Simplification des candidatures** et des parcours d'intégration.
- **Filières spécifiques** anti-feu et secours à la personne, à étudier.
- **Revoir les conditions d'accueil aux urgences** pour réduire le temps d'attente de prise en charge des équipes pompiers.
Référence SDIS 33 : sur l'exercice 2022, 78 équivalents temps plein perdus sur le département. Au centre hospitalier de Langon, 75 % des admissions pompiers dépassent trente minutes d'attente.
- **Revoir la substitution ambulancière abusive** par un protocole de lien avec les compagnies ambulancières, hors urgence qualifiée.
- **Revalorisation des indemnités** et bonifications de retraite, par valorisation des indices de pénibilité.
- **Renforcement de la chaîne de soutien psychologique**, notamment en post-interventionnel.
- **Mutualisation des politiques d'achat** des services départementaux, pour réduire les coûts.
- **Contrôle et renouvellement du parc automobile** : camions-citernes, véhicules renforcés et protégés pour feux de forêts, et politique spécifique pour les camions-citernes de ravitaillement.
- **Traçage des subventions** et du circuit de recyclage des véhicules.
- **Développement des drones**, en surveillance comme en intervention.
- **Flotte aérienne** : bombardiers d'eau nationaux et projet de flotte européenne complémentaire des flottes nationales.
Révision du pré-déploiement saisonnier, flotte de drones de surveillance des zones et périodes à risque, développement d'une filière d'hélicoptères bombardiers d'eau, et coopération avec la défense nationale.
- **Arbitrage sur les masques de protection** des sapeurs-pompiers.

III

Stratégie de défense active

Éteindre dans l'œuf, et ramener toutes les équipes.

- **Défense précoce renforcée**, de type extinction dans l'œuf, pour éviter les embrasements généralisés.
- **Utilisation des drones** pour la sécurisation des équipes engagées et pour éviter les situations d'encerclement par le feu.
- **Équipements en détecteurs thermiques**, notamment embarqués sur drones, pour le repérage des points chauds résiduels à risque de ré-embrasement.
- **Optimisation de l'interopérabilité** entre police, gendarmerie, SAMU et sécurité civile.
- **Traçabilité de la décontamination** des tenues des sapeurs-pompiers.

IV

Le coût des incendies

Le désastre humain est immense, et il est raconté. Le préjudice financier, lui, n'est presque jamais chiffré publiquement. Trois questions que nous porterons au Sénat, sans en connaître encore les réponses.

QUESTION I

Un débroussaillage mécanique est-il judicieux en période caniculaire très sèche, quand l'outil lui-même peut créer l'étincelle ?

QUESTION II

Quelle est la part de responsabilité du déclencheur, et comment est-elle établie puis mise en jeu ?

QUESTION III

Que couvrent réellement les assurances des véhicules et des entreprises face à un sinistre de cette nature ?

Nous présentons ces trois points comme des questions et non comme des réponses. Poser une question au Parlement, c'est déjà obliger l'administration à produire le chiffre qui manque.

UN DOCUMENT DE TRAVAIL

Vos remarques sont attendues

Ce plan en est à sa sixième version. Il est enrichi à chaque rencontre avec des sapeurs-pompiers, des élus locaux et des forestiers. Écrivez-nous : docteur-france2027@proton.me · docteur-france2027.fr